

Le pôle Centre rive gauche : un secteur orienté rétablissement

Entretien avec Nicolas Franck réalisé par Jean-Luc Brière

Nicolas Franck

Psychiatre et professeur de psychiatrie, chef du pôle Centre rive gauche, Centre Hospitalier Le Vinatier, Lyon.

nicolas.franck@ch-le-vinatier.fr

Jean-Luc Brière

Ancien président des fédérations Croix-Marine et AGAPSY.

jean-luc.briere901@orange.fr

Résumé

Entretien avec le professeur Nicolas Franck par Jean-Luc Brière.

Mots-clés

Organisation des soins psychiatriques, réhabilitation psycho-sociale, rétablissement, sectorisation psychiatrique.

JLB. Vous êtes un professeur de psychiatrie praticien hospitalier atypique. Quelles sont votre vision et votre conception de la psychiatrie ?

NF. Je suis guidé par le souci de permettre aux personnes souffrant de troubles psychiques d'avoir une vie satisfaisante en faisant émerger ou en restaurant leurs propres capacités. Je prône et mets en avant les soins de réhabilitation psychosociale qui ont pour objectif l'insertion ou la réinsertion dans la société. Le secteur a été une avancée considérable dans les années 1960 mais sa mise en œuvre est restée incomplète et disparate. Nous sommes face aujourd'hui à un système complexe, souvent peu efficace, illisible pour les usagers, avec beaucoup de cloisonnements. Il est urgent de redéfinir le secteur de psychiatrie générale selon de nouveaux principes, prenant en compte les besoins des personnes, qui ont beaucoup évolué, et les avancées thérapeutiques.

JLB. Quel a été votre parcours professionnel ?

NF. Dans un premier temps, je me suis consacré à des recherches en neurosciences cognitives destinées à mieux comprendre les manifestations schizophréniques. Plus tard, j'ai développé des essais cliniques pour montrer l'efficacité de la remédiation cognitive sur les troubles cognitifs qui leur sont associés. Dans un troisième temps j'ai voulu déployer celle-ci dans les dispositifs de soins et, plus largement, tous les outils de soin de la réhabilitation psychosociale. J'ai créé en 2010 au sein de l'hôpital du Vinatier à Lyon un premier centre de réhabilitation psychosociale, qui a été labellisé « centre référent » un peu plus tard, puis en 2015 un centre ressource national destiné à favoriser l'implantation et la culture de la réhabilitation dans les différentes régions françaises. Ensuite, soucieux que toute la population puisse bénéficier des mêmes principes de prise en charge, j'ai pris en janvier 2020 la responsabilité du pôle Centre rive gauche de l'hôpital du Vinatier, qui comprend différentes structures de recours, dont le centre référent, le centre ressource, un service consacré à l'autisme et un autre aux jeunes psychotiques, ainsi qu'un secteur de 250 000 habitants recouvrant le 3^e, le 6^e et le 8^e arrondissements de Lyon.

JLB. Quelle a été votre première initiative en tant que chef de pôle ?

NF. Après avoir réalisé un état des lieux au tout début de l'année, j'ai rapidement constitué avec les professionnels du secteur des groupes de travail destinés à préparer une nouvelle organisation tenant compte le mieux possible des besoins de la population. Il en est ressorti dès le printemps 2020 un projet qui s'appuie sur trois fondements : la possibilité offerte aux personnes concernées de coconstruire leur projet de soins avec les professionnels afin d'accompagner au mieux leur processus de rétablissement ; le respect de leur autodétermination ; la priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec réduction du recours à l'hospitalisation et à la contrainte. Les personnels se sont fortement engagés, sans aucune réticence et avec conviction, dans l'élaboration du projet, qui a pu commencer à être mis en œuvre dès la fin de l'année 2020. Il s'agit d'une œuvre collective. Les changements de poste et d'affectation se sont opérés dans les meilleures conditions.

JLB. Quelles sont les transformations réalisées ? Quelle est aujourd'hui l'organisation du secteur ?

NF. L'adéquation aux principes qui nous ont guidés, nous a amenés à décloisonner de façon radicale les pratiques et les organisations.

Les capacités d'hospitalisation complète ont été réduites à deux unités de 24 lits chacune destinées à prendre en charge les situations de crise sur de courtes durées et une unité de 24 lits destinée à mettre en œuvre des soins de réhabilitation sur des durées plus longues pour les personnes ayant des troubles très sévères et une unité de 12 lits destinée à prendre en charge les jeunes faisant face à un premier épisode psychotique de tout le territoire du Vinatier (comprenant 12 lits, 4 pour chacun des 3 pôles de secteur), soit au total 76 lits pour le secteur et 8 lits intersectoriels contre 150 lits en 2019.

L'organisation de la partie ambulatoire a été profondément revue. Sur les deux hôpitaux de jour, l'un a été fermé, et l'autre est consacré au traitement des situations de crise de moyenne intensité. Deux Centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel existaient. L'un a été fermé et l'autre dispense maintenant des soins de réhabilitation psychosociale.

L'un des deux centres médico-psychologiques a également été fermé, mais une nouvelle structure a été créée, le Centre d'accueil, d'évaluation et d'orientation en santé mentale (CAdeO), qui constitue la principale entrée dans le dispositif du pôle. Il est situé dans les mêmes locaux que le Centre médicopsychologique, à proximité de la gare de la Part-Dieu. Le CAdeO reçoit chaque personne qui le demande dans un délai de quelques jours. La consultation est réalisée par un psychiatre. Elle permet aux personnes de faire le point sur leur situation et leurs besoins et d'être orientées en fonction. À l'issue, 70 % des personnes reçues iront vers le secteur libéral, les associations ou des structures spécialisées ; les 30 % restants seront suivies sur le secteur, principalement sur le Centre médicopsychologique. Une grande attention est apportée à la collaboration avec les psychiatres libéraux et les médecins généralistes, nombreux sur le territoire. Le CAdeO a démontré toute sa pertinence et son efficacité en matière d'accès aux soins, permettant de prendre en charge très tôt des personnes présentant des états mentaux à risque ou des troubles constitués.

Par déploiement interne de moyens deux équipes mobiles ont été mises en place selon le modèle FACT (*Flexible Assertive Community Treatment*). Elles constituent une véritable alternative à l'hospitalisation et une composante fondamentale de l'offre de soins du secteur. Les interventions ont lieu au domicile des personnes ou dans leur environnement proche. L'approche est orientée rétablissement avec le souci de favoriser le maintien et l'autonomie de l'usager dans son milieu de vie. Les liens avec les familles et les proches ont bien sûr une grande importance. Les indications d'intervention sont de trois types : le traitement de crises afin de limiter le recours à l'hospitalisation et d'éviter un passage par les urgences, la sortie d'hospitalisation, la prise en charge durable de patients complexes. Les personnels des équipes doivent montrer une grande capacité d'adaptation.

Une unité d'accueil et de soutien des familles et des proches aidants a été créée. Des séances d'information et de psychoéducation sont proposées toutes les semaines.

JLB. Les équipes du pôle comprennent onze pairs-aidants, pourquoi ?

NF. Il n'est pas concevable de mettre en œuvre des soins orientés vers le rétablissement sans pair-aidant. Leur action est essentielle pour la population accompagnée aussi bien que pour les professionnels. Ils redonnent de l'espoir à tout le monde. Il y a quelques années le recrutement d'un pair-aidant aurait été impossible du fait de la stigmatisation dont font l'objet les troubles mentaux. L'évolution a été très positive durant les dernières années. Je n'hésite pas à soutenir que les bénéfices tirés de la présence de pairs-aidants sont considérables. Du fait de son savoir expérientiel le pair-aidant est parfaitement bien placé pour accompagner les personnes vers le rétablissement qu'il incarne. Il favorise l'engagement dans les soins et rend crédibles et efficaces toutes les actions de psychoéducation. ■

RÉFÉRENCES

- <https://centre-ressource-rehabilitation.org/pole-centre-rive-gauche>
Franck N., *Traité de réhabilitation psychosociale*, Elsevier-Masson, Paris, 2018.
Franck N., Cellard C., *Pair-aidance en santé mentale*, Elsevier-Masson, Paris, 2020.